



Table ronde

« Stratégie et organisation régionale en région Bourgogne »

Pierre FAURE

J'appelle les participants de la table ronde à nous rejoindre sur l'estrade. La matinée a traité des projets TIC & PME 2010. Nous parlerons cette après-midi de la diffusion et du déploiement au plan régional.

Franck OLIVIER (ACFCI, animateur de la table ronde)

La phase d'adoption des NTIC par les entreprises n'est pas naturelle. Nous allons vous présenter un mode de dissémination. Celle des éditeurs est complémentaire. Les tables rondes régionales visent à montrer qu'il existe déjà des initiatives et que des personnes sont impliquées sur les NTIC depuis longtemps.

Jérôme RICHARD (Président de l'Agence NTIC Bourgogne)

L'agence NTIC Bourgogne a été fondée en 2001 à l'initiative des entreprises et de leur chambres consulaires de Dijon, Beaune et Bourgogne, car la Bourgogne était en retard en matière de TIC, infrastructures et usages. Il s'agit d'une association de loi 1901 ayant pour but de développer les usages, d'organiser la filière et d'engager les entreprises de la région – avec le soutien des collectivités territoriales – dans un cluster.

En 2003, avec l'appui de l'Etat et du Conseil régional, l'association est passée du statut départemental au statut régional. La Bourgogne avait gagné trois places dans le classement national des régions mais devait encore développer les usages. Le Conseil d'administration de l'association a été renforcé par l'intégration des Chambres Régionales des Métiers et de l'Artisanat et de l'Agriculture.

A ce jour, nous avons atteint 95 % de couverture concernant les principaux usages. Nous sommes parvenus à regrouper 350 entreprises des NTIC en Bourgogne en une vraie fédération d'entreprises. En 2005, un contrat de progrès à trois ans a été signé avec l'Etat dans le cadre d'un partenariat public-privé, avec trois axes et une soixantaine de missions. Nous nous focalisons aujourd'hui sur l'axe trois, le développement d'un pôle d'excellence numérique.

Concernant TIC&PME, nous considérons que le référentiel de données est essentiel pour nos entreprises afin de passer d'un statut artisanal à un statut industriel et mondial.

Le Conseil d'administration de l'association est convaincu de l'intérêt du référentiel commun, ce qui n'est pas encore pleinement le cas des collectivités publiques et des entreprises.

Franck OLIVIER

Les missions de l'agence vont-elles évoluer ?



Jérôme RICHARD

Nous sommes une émanation des chambres consulaires et devons rendre service aux entreprises ressortissantes. Nous allons continuer à travailler sur la généralisation de la dématérialisation. Nous devons améliorer notre message pour que ces technologies soient adoptées, notamment par les TPE et les agriculteurs.

Nous avons adopté vos IFC dès que vous les avez lancés, car nous étions convaincus de leur intérêt.

Alain SZYMCZAK (DRIRE Bourgogne)

Avant la création de l'Agence, des actions étaient déjà menées en matière de NTIC en Bourgogne. Nous tentions de montrer aux acteurs que des compétences existaient çà et là. Nous avons essayé d'identifier les activités dans lesquelles il était possible de créer des clusters (apprentissage, TIC dans la santé). L'Agence a également identifié des compétences intéressantes dans le bâtiment. Il était essentiel d'animer des groupes de partenaires privés-publics autour de potentiels marchés.

Il n'y a pas de syndicat professionnel en Bourgogne, ce qui nous bride dans la mutualisation de certains besoins. Nous nous sommes appuyés sur l'Agence pour déterminer les besoins des entreprises. Des formations ont été mises en place pour répondre à ces derniers, ce qui n'aurait pas été possible sans l'Agence.

Nous avons examiné les projets des PME et avons mis de côté ceux qui relevaient des filières automobiles et aéronautiques. Nous accompagnerons ces entreprises mais n'avons pas à être moteur dans leurs projets. Nous avons recherché des actions qui ne pourraient aboutir qu'avec l'implication forte des acteurs locaux. Dans le bois et le bâtiment, des acteurs avaient déjà lancé des prototypes, ce qui facilite la conviction des entreprises de l'intérêt de ces projets.

Robert GOLJA (responsable du département consultance innovation appui technique, Institut Technologique FCBA Blogfor)

Les systèmes collaboratifs d'échange de données entre les acteurs de la filière nous sont apparus comme un levier de compétitivité. La filière bois est très proche de l'agriculture et est un secteur à faible marge. L'échange des informations permet de capitaliser sur les process de transformation. Nous nous sommes donc focalisés sur l'amont.

Le projet Blogfor vise à standardiser le transfert d'informations dans la logistique (de la forêt à la première transformation). Ce secteur d'activité est atomisé et comporte des acteurs très hétérogènes, tant en matière de taille que de culture, d'équipement ou d'utilisation des technologies de l'information.

Arnaud ROCHOT (délégué général, Aprovalbois – Blogfor)

Aprovalbois est l'interprofession de la forêt et du bois en Bourgogne. Les acteurs de ce secteur d'activité adhèrent à l'association par le biais de leur organisation professionnelle. Cette association leur permet de se rencontrer et d'apprendre à se connaître, même s'ils ont parfois des intérêts divergents.

Deux régions ont été choisies pour expérimenter Blogfor : l'Alsace et la Bourgogne. L'Alsace est une région à dominante résineuse et qui compte de grandes scieries de résineux, d'une taille comparable à celles d'Allemagne et d'Autriche. Pour sa part, la Bourgogne est une région très forestière, à dominante feuillue. Elle est la première région de France en matière de chênes. La



filière bois en Bourgogne comprend 2 800 entreprises et ateliers, dont la plupart sont de taille limitée. Ce secteur représente 16 000 emplois, soit 3 % de la population active de la région. Les acteurs ont la particularité d'être répartis sur la totalité du territoire.

Franck OLIVIER

Cette atomisation a-t-elle rendu évident l'intérêt du numérique ?

Arnaud ROCHOT

Oui. Il est essentiel de faire venir le bois de la forêt aux entreprises de transformation à un moindre coût. Nous avons constaté que l'instauration de standards et de méthodes numériques d'échanges de données permet de gagner du temps et de l'argent, en réduisant de 20 % l'intervention humaine dans ce procédé.

Franck OLIVIER

Qu'a apporté TIC & PME 2010 en Bourgogne ?

Robert GOLJA

TIC & PME 2010 a permis de faire émerger une démarche qui était déjà en cours de maturation, celle de l'échange de données standardisé. L'accompagnement de TIC & PME 2010 a aidé à bâtir un cadre de référence permettant aux entreprises d'accéder au numérique.

Franck OLIVIER

Le produit n'est pas totalement finalisé. Vous êtes un acteur portant le dossier mais également présent sur le terrain. Comment voyez-vous l'avenir ?

Robert GOLJA

Il y a à la fois une démarche nationale et une démarche régionale. Le succès de la démarche en Alsace et en Bourgogne doit donner lieu à des « success stories » motivant les autres régions, en démontrant l'efficacité probante de la démarche.

Franck OLIVIER

Nous allons désormais parler de la démarche eXpert en Bourgogne.

Michèle BRANSOLLE (direction technique du Conseil Régional – eXpert)

Le Conseil Régional compte parmi ses missions la gestion de son patrimoine immobilier et foncier et envisageait de s'équiper pour ce travail. Une ingénieure a été chargée de cette mission. Notre fonds graphique était trop documentaire et n'était pas à jour. En 2003, nous nous sommes rendus à Batimat et avons constaté que des logiciels métiers traitaient de l'IFC. Cette découverte a constitué un déclic pour nous. Nous l'avons donc prévu en tranche conditionnelle dans nos pièces de marché.



Franck OLIVIER

L'intérêt des TIC s'est-il imposé à vous comme une évidence ?

Michèle BRANSOLLE

Nous recherchions la création d'un langage commun. Constatant les difficultés que nous avons à harmoniser, l'IFC nous a paru comme la solution la plus adaptée. Nous n'avions pas d'expérience en la matière et étions parmi les premiers maîtres d'ouvrage à y réfléchir sérieusement. Nous nous sommes équipés d'un outil capable de lire les IFC et avons lancé un marché de numérisation intégrant la livraison d'un fichier aux normes IFC sur tout le territoire bourguignon.

Benoît VERVANDIER (Société ARCHIMEN - eXpert)

Le groupe Archimen était à l'origine un bureau d'études techniques de la construction. Nous avons de tout temps constaté un fossé entre les équipes qui conçoivent un bâtiment et ceux chargés de les entretenir. Après avoir rencontré le NEII - un laboratoire du CNRS spécialisé dans la numérisation de données -, nous avons décidé de créer un produit - Active 3D - en 2001 en mettant sur place une plateforme d'échange collaborative, en faisant le pari que la France s'équiperait de l'ADSL.

Nous avons pris contact avec des acteurs nous donnant des informations sur la norme d'échange technique dans le bâtiment, la norme IFC. Elle est imposée aux Etats-Unis, ce qui n'est pas encore le cas en France.

Nous voulions mettre en place une norme permettant d'échanger facilement et de manière interopérable des informations intelligentes sur les représentations graphiques des objets et sur ce qu'ils contiennent. Le maître d'ouvrage peut, grâce à cette démarche, récupérer dans un seul fichier l'ensemble des informations apportées par les acteurs intervenus sur un ouvrage et le conserver dans son référentiel patrimonial.

Les outils que nous avons mis en place permettent de gagner énormément de temps en matière de saisie des données. Il existe encore quelques freins sur le terrain pour qu'ils soient utilisés partout.

Franck OLIVIER

Qu'a apporté eXpert dans ce cadre ?

Michèle BRANSOLLE

Nous avons démontré que notre démarche fonctionnait. J'utilise l'IFC au quotidien. Les livrables des levées de numérisation sont intégrés dans l'outil de gestion de patrimoine et génèrent automatiquement les données.

eXpert a permis de lancer une opération pilote pour aller plus loin dans cette démarche. Nous voulons obtenir en fin de parcours un dossier d'ouvrage exécuté respectant la norme IFC pour remplacer les DOE qui sont inexploitablement actuellement.

Nous avons lancé cette opération, qui n'en est qu'au début. Dès l'esquisse - sur laquelle travaillent trois équipes de maîtrise d'œuvre -, nous demandons un livrable IFC. Cela n'a pas posé problème en matière de concurrence, car nous avons reçu autant de réponses qu'auparavant.

Les entreprises ont été sollicitées pour déclarer leurs logiciels et à actualiser la version de ces derniers. Une assistance à maîtrise d'œuvre pour l'utilisation des IFC est prévue dans le marché. Déjà une équipe a été impressionnée par la vitesse de travail permise par la nouvelle version de son logiciel et aussi pour générer un IFC.

Nous voulons que le lauréat qui sera désigné, échange à chaque moment clé du projet (APS, APD, DCE, DOE) afin que nous puissions prendre connaissance de la maquette intégrant l'architecture et les données.



Franck OLIVIER

Il y a eu convergence entre vos projets sur le terrain et le projet eXpert. Comment envisagez-vous la suite ?

Benoît VERVANDIER

La Norvège a décidé de bâtir un hôpital de 136 000 mètres carrés, prévoyant un échange obligatoire en IFC. Cela montre bien que les outils existent. A ce jour, il apparaît que les acteurs attendent une impulsion forte pour utiliser largement l'IFC. Les éditeurs de logiciels ont mené des efforts pour intégrer l'IFC dans leurs logiciels. D'autres pays que la France ont légiféré pour rendre obligatoire l'IFC. Une telle démarche serait nécessaire dans notre pays pour développer largement l'utilisation de l'IFC.

Jean-Yves ANGUET

Nous travaillons en étroite collaboration avec la DGE. Nous suivons en détail et au quotidien le projet eXpert. Le Grenelle de l'environnement comporte des enjeux majeurs, notamment la requalification du parc existant. Il nécessitera un changement des pratiques. L'approche IFC nous intéresse dans ce contexte. Le Grenelle va nous obliger à aller davantage vers le « performantiel » dans les projets de construction, sur la base de variantes. Comme l'a montrée la démonstration d'eXpert, les produits de construction doivent être documentés en IFC pour que le dispositif fonctionne correctement. A ce jour, seuls les produits du génie climatique sont documentés en IFC. La réunion du groupe des éco-constructeurs du 6 novembre visera à faire adhérer les fabricants de produits de construction à cette démarche IFC.

Benoît VERVANDIER

Je reconnais que le problème est complexe. Un certain temps sera nécessaire pour le régler. Je préconise de fixer une échéance quant à l'obligation d'échanger en IFC, afin de mobiliser tous les acteurs sur cette démarche. La technologie existe, le référentiel aussi. Il faut désormais imposer cette technologie, afin que les acteurs se l'approprient rapidement.

Franck OLIVIER

Le Grenelle de l'environnement prévoit-il d'imposer la norme IFC dans les marchés publics ? Cela pourrait avoir un effet d'entraînement intéressant.

Jean-Yves ANGUET

La décision sera prise en décembre dans un contexte européen. A mon sens, les freins au développement de l'IFC sont derrière nous. Les partenariats public-privé devraient être concernés par l'obligation d'utiliser l'IFC, ainsi que la commande publique d'équipement. Par ailleurs, nous sommes en discussion avec la direction HLM.

Franck OLIVIER

J'appelle la salle à poser ses questions.

De la salle

Je souhaite connaître le rôle de l'Agence dans Blogfor et eXpert.



Jérôme RICHARD

Nous n'avons pas eu un rôle majeur dans ces derniers, si ce n'est de rassembler les acteurs concernés. Nous tentons pour notre part de mobiliser les entreprises sur l'utilisation de la norme IFC, mais n'avons aucun moyen de pression.

L'Etat et les décideurs doivent être convaincus de l'intérêt de l'IFC et légiférer. A défaut, les entreprises ne se l'approprient pas.

Alain SZYMCZAK

Pour aider les filières, nous disposons en régions d'un outil : l'action collective. Il aide au déploiement mais présente le défaut d'être limité dans le temps (deux ans), car les entreprises ont besoin d'un suivi dans le temps.

A cet effet, nous avons une structure permanente prenant le relais de l'accompagnement. Nous souhaitons associer l'Agence dans les projets TIC & PME, afin que les entreprises soient accompagnées dans la durée. Certaines de ces entreprises ne maîtrisent pas les outils bureautiques basiques ou l'envoi d'e-mails. Leur accompagnement est essentiel.

Jérôme RICHARD

L'Etat est convaincu de l'intérêt de l'IFC et a mis à disposition des ressources pour atteindre nos objectifs communs. Je vous propose de faire le point dans un an et demi.

Franck OLIVIER

Je tiens à remercier les orateurs, qui nous ont montré qu'il se passait des choses dans la région Bourgogne en matière de numérique.